

## Avancées du Groupe de Pilotage du 5 février 2019

Il s'agit de la 15<sup>ème</sup> réunion du Groupe de Pilotage Citoyen. La réunion débute par l'accueil de Solyane Dard, étudiante en sociologie, qui remplace Prune Missoffe au sein du Groupe Suivi Evaluation.

Le principal point à l'ordre du jour est le **choix des secteurs potentiels d'urbanisation**. Le bureau d'études présente les posters réalisés par les participants de l'atelier du 2 février : à la fois les choix de secteurs par les groupes, mais également les principaux arguments évoqués. Les membres du Groupe de Pilotage qui étaient présents le 2 février complètent la présentation faite par le bureau d'études. Un débat s'engage pour le choix des secteurs à retenir dans la limite de 6,7ha. Différents arguments sont avancés. Un des arguments est l'importance de suivre l'avis majoritaire des habitants. Un autre argument est de souligner que le potentiel total de ces secteurs est supérieur aux premières discussions sur les scénarios d'urbanisation discutés dans le Groupe de Pilotage Citoyen. Une suggestion émise serait la possibilité de retenir plutôt quatre secteurs : cela permettrait de davantage préserver les terres agricoles et naturelles, mais il faudrait alors densifier davantage l'habitat pour accueillir le même nombre de population. Il est également évoqué le fait qu'entre des objectifs fixés de manière abstraite en amont et ensuite l'application à la réalité du terrain, il y a des décalages qui amènent à repenser les objectifs initiaux. Après débat entre les membres du Groupe de Pilotage Citoyen, un tour de table est organisé afin de chacun donne son avis. La décision est prise à la majorité des votes : cinq secteurs d'extension de l'urbanisation sont provisoirement retenus. Ce sont les mêmes que ceux priorisés par les participants de l'atelier public du 2 février. L'aménagement de ces secteurs sera l'objet du travail réalisé en atelier public le 6 février. Il est noté que le choix final des secteurs d'extension de l'urbanisation (et leur nombre) dépendra des orientations et aménagements possibles. Il n'est donc pas définitif à ce jour.



*Les cinq secteurs d'urbanisation retenus par le Groupe de Pilotage Citoyen (identiques à ceux priorisés lors de l'atelier public du 2 février)*

Un second temps de réunion porte sur le **pré-zonage de la commune**, c'est-à-dire l'identification des différentes zones : urbaine, agricole et naturelle. Le bureau d'études fait une première proposition sous la forme d'une carte ainsi que d'un tableau précisant dans chaque zone, les constructions qui seraient interdites et celles qui seraient autorisées, éventuellement sous conditions. Le travail du jour est essentiellement de prendre connaissance de cette première proposition, d'apporter des éléments de clarification et de compréhension et de faire de premières remarques. Aucune décision n'est prise.

Les deux autres points traités sont également de l'ordre de l'information.

Il s'agit d'un rappel par le bureau d'études de ce qu'est une **Oriantation d'Aménagement et de Projet** (OAP) et de celles envisagées sur Saillans. Deux d'entre elles seront thématiques : l'une sur la construction en dents creuses et sur le découpage parcellaire et la seconde sur la prise en compte de la transition énergétique. Les autres OAP seront sectorielles : elles porteront sur les secteurs d'extension de l'urbanisation.

Le bureau d'études présente ensuite **le cadre réglementaire concernant les résidences démontables**. Celles-ci qui peuvent être autorisées en zone urbaine, et de manière plus exceptionnelle en zone agricole ou naturelle, sous conditions. Les membres du Groupe de Pilotage Citoyen qui étaient présents témoignent du débat public sur ce sujet qui s'est tenu le 15 janvier. La synthèse de cet atelier, publiée sur internet et envoyé aux membres du GPC est également rappelée. Certains témoignent des fortes dissensions existantes au sein de la population à ce sujet. D'autres indiquent que ce débat aurait peut-être organisé différemment ce qui aurait permis des échanges plus apaisés et constructifs. Un rapide débat s'engage, sans décision, avant la clôture de la réunion.